

MAIRIE  
DE  
SORANS – LES – BREUREY  
70190

téléphone/fax : 03 84 91 73 38  
MEL : mairie.soranslesbreurey@orange.fr

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 mars 2016 à 20 H 30 – Séance ordinaire

Présents : *MM* : R. MUNEROT, T. ALLEMAND, G. DEMOULIN, J. MARCHAL, D. DUBILLARD, J. CHAVY

*MMES* : G. FERRAND, Y. DERAY, Y. ALLEAUME, C. MONNIER

Absents excusés :

Date de la convocation : 26 janvier 2016

### Urbanisme : informations

- *Dossiers déposés* :
  - 1 DP
  - 1 CU
- *Dossiers accordés* :
  - 3 DP
  - 1 PC

### 1. Présentation et vote des comptes administratifs 2015 :

Monsieur le Maire désigne Monsieur ALLEMAND pour présenter les comptes administratifs 2015. Monsieur ALLEMAND présente les comptes administratifs 2015 de la façon suivante :

#### SERVICE EAU

|                | Résultats 2015 | Résultats cumulés au 31 décembre 2015 |
|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Fonctionnement | - 6 550.03 €   | - 21 723.90 €                         |
| Investissement | + 2 141.62 €   | - 1 930.11 €                          |
| TOTAL          | - 4 408.41 €   | - 23 654.01 €                         |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2015 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT

|                | Résultats 2015 | Résultats cumulés au 31 décembre 2015 |
|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Fonctionnement | + 14 493.95 €  | + 14 493.95 €                         |
| Investissement | + 10 475.24 €  | - 65 885.07 €                         |
| TOTAL          | + 24 969.19 €  | - 51 391.12 €                         |

Monsieur ALLEMAND explique qu'il conviendra d'affecter le résultat de fonctionnement, soit la somme de 14 493.95 €, à l'article 1068 du budget primitif assainissement 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve :

- les comptes administratifs 2015 tels que présentés,
- l'affectation de la somme de 14 493.95 € à l'article 1068 du budget primitif assainissement 2016,

Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

### **SERVICE CCAS**

|                | Résultats 2015 | Résultats cumulés au 31 décembre 2015 |
|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Fonctionnement | +43.13 €       | + 43.13 €                             |
| Investissement | 0 €            | 0 €                                   |
| TOTAL          | +43.13 €       | + 43.13 €                             |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2015 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

### **SERVICE GENERAL**

|                | Résultats 2015 | Résultats cumulés au 31 décembre 2015 |
|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Fonctionnement | + 51 748.67 €  | + 212 550.79 €                        |
| Investissement | + 184 536.83 € | + 42 135.59 €                         |
| TOTAL          | + 236 285.50 € | + 254 686.38 €                        |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2015 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

## **2. Présentation et vote des comptes de gestion 2015 de Madame GRANDCLEMENT**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2015 proposés par Madame le Trésorier. Les comptes de gestion 2015 des services eau, assainissement, CCAS et du budget général sont conformes aux comptes administratifs 2015 : Monsieur le Maire propose de les approuver et demande au conseil municipal de l'autoriser à les signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion 2015 et autorise le Maire à les signer.

### **3. Mise en sécurité de l'abri bus à Breurey : résultat de l'appel d'offres**

Monsieur le Maire présente les résultats de la CAO. 5 entreprises ont déposé une offre :

- DEMOULIN – FEDY,
- STPI,
- EUROVIA,
- LOCATELLI,
- COLAS EST.

Le choix de l'entreprise est reporté au prochain conseil.

### **4. Droit de passage en forêt communale : Monsieur Gérard CUENNET**

Le Maire rappelle la délibération du 7 juin 2007 dans laquelle le conseil municipal accordait à Monsieur Gérard CUENNET une autorisation de passage sur une longueur de 20 mètres et une largeur de 4 mètres, dans la coupe 30 de la forêt communale, lieu-dit « Le Chanois », pour une durée de 9 ans contre paiement d'une redevance de 5 € (cinq euros) annuels. La convention signée en 2007 arrive à échéance et le Maire propose de la renouveler dans les mêmes termes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition du Maire et l'autorise à établir et signer une nouvelle convention avec Monsieur Gérard CUENNET pour une durée de 9 années.

### **5. Questions diverses**

Le sied propose de changer les ampoules des lampadaires à lumière blanche (vapeur de mercure) contre des leds ou des ampoules à lumière orange (vapeur de sodium) et de financer ce changement à hauteur de 80%. L'école de Sorans sera fermée à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

La fête des voisins aura lieu le samedi 11 juin, le midi à la salle des fêtes avec 135 inscrits à ce jour, il est encore possible de s'inscrire à la mairie. Les informations complémentaires concernant l'organisation seront précisées ultérieurement.

A Sorans-les-Breurey, le 4 mars 2016

Le Maire,

R. MUNEROT